



HEVAXIAL

702

INT/EXT

PHASE SOLVANT



DÉFINITION

> Peinture pour signalisation horizontale sur asphalte, béton, bois.



DOMAINE D'APPLICATION

> Traçage de la signalisation pour routes, parkings, salles de sports.



QUALITÉS DOMINANTES

> Bonne tenue à l'abrasion.
> Non farinant. Bonne tenue à l'extérieur.



CARACTÉRISTIQUES

Aspect

Satin mat

Brillant spéculaire

10 à 15 sous 60 °

Couleur

Blanc, rouge, jaune, noir

Présentation

Monocomposant

Densité

1,45 ± 0,05

Viscosité à 25 °C

4 à 5 poises CP

Point éclair

Entre 21 et 55 °C

Extrait sec

En poids : 72 % ± 2 %

En volume : 49 % ± 2 %

Épaisseur recommandée du film sec

50 microns

Rendement moyen

10 m²/L

Séchage (20 °C – 55 % HR)

Hors poussière : 30 minutes

Sec : 4 heures

Recouvrable : 8 heures

Conditionnement

3 L, 15 L et 20 L

Stockage

1 an en emballage d'origine non ouvert.

Classification AFNOR

NF T 36005 - Famille I - Classe 4 a / 8 b



MISE EN ŒUVRE



Matériel d'application

> Brosse, rouleau, pistolet airless, appareil de traçage.

Dilution

> White-spirit.

> Prête à l'emploi, éventuellement diluée à 5 %.

Modalités d'emploi

> Application usuelle à 2 couches à 24 heures d'intervalle.

Supports

> Sur ciment conforme au DTU 59.3.

> Les surfaces à traiter devront être exemptes de laitances, huiles ou graisses.

Hygiène et sécurité

> Inflammable.

> Ne pas respirer les aérosols.

> En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

> Consulter la fiche de données de sécurité.

Nota

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements y figurant sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur, toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. >> édition mai 2005 <<